

**<COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 2021**

Le 7 Octobre 2021, le Comité Syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Paul PAVILLON, dans une salle de réunion au Restaurant Villa Belle Rives à Sainte Luce sur Loire.

.....
Séance de 9 heures 30
.....

Présents :

- Monsieur PAVILLON	CU d'Angers Loire Métropole
- Monsieur SALECROIX	Métropole de Nantes
- Monsieur JOUNIER	SAEP Vignoble-Gandlieu
- Monsieur DOUGE	SIDAEP des Mauges et de la Gâtine
- Monsieur DOUGE	Mauges Communauté

Excusés :

- Monsieur BREJEON	CU d'Angers Loire Métropole
- Monsieur MOUSSERION	Communauté D'agglomération Saumur Val de Loire
- Monsieur DUBOST	Métropole de Nantes
- Monsieur GALLARD	Syndicat d'EAU de l'Anjou
- Monsieur PRAUD	Atlantic'EAU
- Monsieur LAUNAY	SAEP Vignoble Grandlieu
- Monsieur PRIMITIF	SIDAEP des Mauges et de la Gâtine
- Monsieur HARRAULT	CA Saumur Val de Loire
- Monsieur VAILLANT	Syndicat d'EAU de l'Anjou
- Monsieur PRIMITIF	Mauges Communauté
- Monsieur MERCIER	Atlantic 'EAU

Auditeurs :

- Monsieur SAINT-GERMAIN	Directeur Technique Eau et Assainissement – CU Angers Loire Métropole
- Madame DUCAM Lucile	Pilote de projet – CU Angers Loire Métropole
- Monsieur LESOURD	Responsable usine des eaux des Ponts de Cé – CU Angers Loire Métropole
- Monsieur RAMOND	Responsable Administratif et Financier Eau et Assainissement – CU Angers Loire Métropole
- Monsieur TRIPET	Directeur SEA
- Madame DANIEL	Directrice DOPEA – Nantes Métropole
- Madame GADAIS	DOPEA - Nantes Métropole
- Madame DAUSQUE	DOPEA – Nantes Métropole
- Monsieur CADERON	Directeur Atlantic'EAU
- Monsieur CAILLEAU	SUEZ

oOo

Après un mot d'accueil par Monsieur SALECROIX qui se félicite de la tenue de la réunion sur le territoire de Nantes Métropole **Monsieur le Président** remercie Monsieur SALECROIX de ses mots ainsi que les membres du Syndicat de leur présence. Un appel des présents est réalisé ainsi qu'un tour de table de présentation.

La séance débute à 9h30, sous la Présidence de **M. PAVILLON**.

oOo

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 11 Février 2021

M. PAVILLON demande si quelqu'un a des observations à apporter.

Aucune remarque n'étant apportée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

oOo

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. PAVILLON propose la nomination de **M. SALECROIX**, comme secrétaire de séance, qui est acceptée.

oOo

APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE 2021

M. PAVILLON, président présente les éléments constitutifs de la décision modificative 2021, puis procède au vote.

Le budget 2021 a prévu un montant annuel de dépenses de fonctionnement de 93 000€ essentiellement à destination du paiement du prestataire en charge d'animer la Cellule Alerte (90 000€).

Il convient lors de cette étape budgétaire de constater l'inscription de crédits supplémentaires permettant le paiement des prestations suivantes :

- Clôture des missions de Suez sur la 2 ^e période du marché	14 040,80 €
- L'organisation de l'exercice du 3 juin 2021	4 503,41 €
- Le développement du site internet	9 000,00 €
- La prise en charge d'un potentiel évènement sans suite	1 484,64 €
- La préparation d'un exercice d'alerte dans le département du 44	1 200,00 €
- 2 participations à des réunions (un Cotech et un Comité Syndical)	2 000,00 €

Soit un total de 32 228,85 €, arrondi à 35 000 € TTC.

Le financement de ces dépenses supplémentaires sera prélevé sur l'excédent budgétaire qui passerait de +254 674.81€ à +219 674.81€.

Compte tenu de ces éléments, le budget s'équilibre comme suit en recettes et dépenses (voir détail en annexe de la délibération) :

DEPENSES :

TOTAL **128 000.00 €**

RECETTES :

TOTAL **347 674.81 €**

Excédent budgétaire 219 674.81 €

TOTAL hors excédent budgétaire **128 000.00 €**

Je vous propose,

DELIBERE

1. de voter la décision modificative 2021 à hauteur de +35 000€ en dépenses de fonctionnement.

Le Comité adopte,

A l'unanimité

La décision modificative est approuvée à l'unanimité.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) - DESIGNATION DES REPRESENTANTS

M. Jean-Paul PAVILLON, Président, expose :

Il convient de rappeler que la Commission d'Appel d'Offres est composée du Président, président de droit, ou de son représentant, Vice-Président désigné par les membres de la CAO lors de la première séance, ainsi que de 5 membres élus titulaires et 5 membres élus suppléants.

L'élection des membres titulaires et suppléants se fait au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage, ni vote préférentiel.

Les délibérations de la commission d'appel d'offres pourront être organisées à distance dans les conditions de l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial.

Considérant la liste déposée et proposant les élus suivants :

- 5 titulaires :

- M.SALECROIX
- M. PRIMITIF
- M. JOUNIER
- M. GALLARD
- M. BREJEON

- 5 suppléants :

- M. PRAUD
- M. MOUSSERION
- M. LAUNAY
- M. VAILLANT
- M. HARRAULT

Je vous propose,

DELIBERE

Accepte, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,

Elit à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel, la liste déposée et proposant les élus suivants

- 5 titulaires :

- M.SALECROIX
- M. PRIMITIF
- M. JOUNIER
- M. GALLARD

- M. BREJEON
- 5 suppléants :
 - M. PRAUD
 - M. MOUSSERION
 - M. LAUNAY
 - M. VAILLANT
 - M. HARRAULT

*Le Comité adopte,
A l'unanimité.*

La commission d'appel d'offre est approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PAVILLON évoque la lettre d'info du Réseau Loire Alerte qui est remise sur table. Est également abordé l'exercice réalisé le 3 juin à Montsoreau. **Monsieur PAVILLON** voit dans cet exercice tout l'intérêt de se coordonner, de se faire connaître, mais aussi d'améliorer les échanges d'informations avec les partenaires.

Madame DUCAM conforte ces propos en indiquant que cela permet de tester la procédure d'alerte (et non de crise pour être précise sur la terminologie). C'est en effet l'opportunité de faire un test des différentes chaînes d'information au sein du réseau, mais aussi d'éprouver les procédures internes des pompiers et d'alerte des riverains.

En l'occurrence, l'exercice a permis de mettre en lumière quelques « trous dans la raquette » au niveau des appels d'urgence, avec notamment un décalage trop important entre le début d'exercice et la transmission des résultats de la modélisation par mail aux exploitants et maîtres d'ouvrage.

L'exercice n'a pas permis de procéder à un calage de modèle mais ce n'était pas le but.

Monsieur PAVILLON se demande si pour le prochain exercice il faut repartir sur du panachage ou sur autre chose (la fluorescéine a montré ses limites en restant bloquée sur les berges dès le largage). A voir si on peut utiliser d'autres techniques comme des balises par exemple.

Madame DUCAM rappelle qu'un petit film a été fait pour promouvoir l'action du Réseau Loire Alerte

Monsieur CADERON trouve en effet qu'il est très bien fait.

Monsieur SALECROIX s'interroge sur les effets du modèle sur Nantes dans le cadre de l'exercice réalisé.

Madame DUCAM répond que la simulation ne permettait pas de mesurer l'effet de la pollution jusqu'à Nantes. La dilution était déjà trop importante dès le pont de Montsoreau.

Monsieur TRIPET exprime le sentiment de voir un exercice préparé depuis très longtemps, mais qui finalement ne donne que peu d'effets derrière. « C'est un peu la montagne qui accouche d'une taupinière ».

Madame DUCAM rappelle que l'objet de cet exercice était de se faire connaître, pas de caler le modèle. Avec le contexte que l'on connaît, le dispositif était calé avec la Préfecture, « l'enjeu était aussi de remettre le pied à l'étrier ».

Monsieur DOUGE revient sur la possibilité de réaliser un tel exercice du côté de la Loire-Atlantique.

Monsieur LESOURD indique qu'un système de traçage avec des balises pourrait s'avérer judicieux car le suivi dans le temps de la fluorescéine aurait nécessité le déversement de quantités énormes.

Monsieur PAVILLON acquiesce mais alerte sur le fait qu'un suivi via des balises ce n'est pas non plus le même coût.

Monsieur SALECROIX confirme en partant du principe qu'il en faut plusieurs pour bien suivre.

Madame DUCAM complète en précisant que cela nécessite également des moyens humains pour veiller à ce qu'elles ne restent pas bloquées quelque part.

Monsieur JOUNIER estime que ces constatations donnent des informations : le fait que la pollution fictive envoyée reste bloquée sur les berges donne une idée du mode de propagation d'une pollution.

Monsieur PAVILLON évoque par ailleurs la visite organisée à la centrale de Chinon.

Monsieur SALECROIX salue cette action, qui donne l'opportunité de se faire connaître, d'identifier les interlocuteurs, de se repérer et aussi de s'acculturer à ce qu'est une centrale, leurs procédures internes, leur rapport à la Loire et les procédures de rejets. Nous avons pu améliorer nos connaissances sur ces sujets. Le moment était très intéressant, et découvrir les différents niveaux de sécurité, drastiques, était impressionnant. Nous pourrions prolonger ces échanges lors d'un Conseil Syndical afin qu'ils puissent venir exposer leurs enjeux et leur contexte.

Monsieur SAINT-GERMAIN indique que les données considérées sont à disposition a posteriori. Le Syndicat a commencé à travailler sur ces bases des données brutes afin de coordonner les relations éventuelles à terme.

Monsieur Le Président cela nous a permis aussi d'identifier un autre partenaire avec l'Etablissement Public Loire. Il dispose lui aussi de données, il y a peut-être un intérêt à échanger avec eux.

Monsieur DOUGE demande s'il a pu être évoqué le manque d'information identifié lors du dernier incident à la centrale. L'information donnée après coup est problématique.

Madame DUCAM indique qu'il n'y pas de prévenance en cas de rejet mais si un incident est détecté c'est à l'ASN que revient la responsabilité de déclencher l'info, sans doute via la Préfecture/ARS. Il n'y a pas de volonté de créer un canal d'information direct d'emblée...

Monsieur SAINT-GERMAIN précise qu'il y aura sans doute besoin de travailler sur le sujet. Leur interlocuteur est effectivement l'ASN et ils ne doivent rendre de comptes qu'à eux.

A la question de **Monsieur CADERON**, **Madame DUCAM** répond qu'effectivement il y a bien des variations de valeurs de tritium dans leurs rejets.

Monsieur CADERON est conforté dans l'idée que, le modèle ne prenant pas en compte ce style de pollution et ne remontant pas aussi haut aujourd'hui géographiquement, il y a donc bien un potentiel problème d'un point de vue risque industriel.

Monsieur JOUNIER est d'accord sur le fait qu'effectivement l'information sur le sujet vis-à-vis du RLA doit être améliorée.

Monsieur DOUGE considère que c'est le temps d'arrivée d'une potentielle pollution entre la centrale et la prise d'eau de Saumur qu'il convient de mesurer.

Madame DUCAM présente un diaporama illustrant les différents points ouverts à discussion.



Réseau Loire Alerte

Bilan marché en cours

- 2019-2022 – 220 000 €
- Missions : Mise en œuvre et animation du réseau d'alerte :
 - scénarii de pollution, conditions transfert polluants, moyens d'alerte et protection
 - surveillance de la Loire et affluents sur 40 km en amont et 50 km amont du bec de Vienne
- 80% réalisés sur les 2 premières périodes

Manque stratégie sur les stations d'alerte + les outils de [comm'](#) (site internet),

Réseau Loire Alerte

Objectifs 2021

Stratégie à court et moyen termes

Propositions

- Intégrer les collectivités d'Indre-et-Loire (Tours Métropole, Chinon Vienne Loire, CCTOVAL)
- Passer à un modèle 2D voire 3D
- Veille et étude sur les pollutions diffuses
- Développer la communication interne Réseau et externe (image, messages, outils)

→ % ETP dédié ? Dimensionnement prochain marché ?

07/10/2021 Comité syndical 3

La question se pose de passer d'un modèle 1D à un modèle 2D ou 3D.

Monsieur SAINT-GERMAIN alerte sur le fait que ce n'est pas du tout le même coût à appréhender. A la question de **Monsieur TRIPET** qui souhaite savoir si l'on peut dissocier la confection du modèle du marché d'animation, **Monsieur SAINT-GERMAIN** répond par l'affirmative, en mettant à disposition du prestataire les infos du modèle pour le faire vivre.

Monsieur PAVILLON propose de réaliser un outil de prospective financière permettant d'explorer des scénarii différents de dimensionnement du futur marché et donc du pilotage de la modélisation.

Monsieur SAINT-GERMAIN estime que cette solution de dissocier l'animation de la conception du modèle permet d'être propriétaire de l'outil et ainsi d'en maîtriser son évolution. Mais cela suppose également plus de suivi et d'investissement humain.

Monsieur JOUNIER propose de rencontrer VNF, ils pourraient peut-être nous fournir des infos sur les profils ou les débits.

Monsieur SAINT-GERMAIN confirme que si effectivement ce travail est fait, il serait opportun de s'appuyer dessus, tout comme avec ce que pourrait nous proposer l'Etablissement Public Loire qui dispose peut-être de données de débit.

Monsieur TRIPET évoque un autre aspect s'agissant des affluents : « Nous sommes concernés au SEA avec de gros affluents (Mayenne, Loir, Oudon, Sarthe). Comment on pourrait mettre à l'échelle du département ce territoire là ? ».

Monsieur PAVILLON répond que la difficulté ici c'est de déterminer jusqu' où aller ? Jusqu'à quel bassin versant ?

Madame DUCAM rappelle qu'à ce jour la simulation prend en compte les affluents à hauteur d'une vingtaine de kilomètres en amont de la confluence, mais pas plus.

Monsieur PAVILLON suggère de temporiser sur ce thème, afin d'apprécier le travail conduit par le département du Maine-et-Loire sur la notion de ressources en eau, en lien également avec les syndicats de rivière qui se mettent en place.

Monsieur TRIPET précise son propos en indiquant que c'est à apprécier sous l'angle de l'alerte, notamment pour disposer d'un réseau de vigilance sur les affluents majeurs.

Monsieur PAVILLON acquiesce mais réaffirme que c'est un thème à partager avec les syndicats de rivière dans un premier temps pour améliorer notre visibilité et renforcer les synergies entre nous.

Concernant la veille et les études sur les pollutions diffuses, **Madame DUCAM** indique que ce n'est pas dans les missions premières du Réseau Loire Alerte, mais ces questions ont souvent été évoquées au sein des précédentes réunions. « Faut-il aller plus loin dans le futur marché sur des recherches potentielles ou la collecte de données sur le sujet ? »

Monsieur PAVILLON précise que sur le sujet le Comité technique est plutôt favorable. « Par ailleurs au niveau d'ALM, c'est un sujet qui nous intéresse fortement et je suis donc plutôt favorable à aller plus loin sur cette notion de meilleure connaissance sur les pesticides et autres substances ».

Monsieur SAINT-GERMAIN considère qu'il est aussi possible de mieux croiser les infos entre exploitants car chacun réalise ses propres analyses et il conviendrait peut-être de les partager.

Monsieur TRIPET est d'accord mais à condition d'être en capacité de mettre en forme la donnée et d'en faire quelque chose.

Monsieur PAVILLON conclut sur ce sujet en indiquant que le prochain cahier des charges contiendra des éléments sur la collecte, le suivi et la proposition de postes d'analyses.

Concernant la thématique communication, **Madame DUCAM** indique que le prochain marché devra prévoir une meilleure communication de la part du prestataire sous l'angle RLA.

Monsieur SALECROIX préconise également de mieux appréhender le développement des acteurs riverains de la Loire (pêcheurs, etc...).

Pour aborder le sujet d'une prise en charge d'une masse salariale par le Réseau Loire Alerte, **Monsieur SALECROIX** estime qu'il aurait été bien de disposer d'un bilan global sur l'équilibre économique à moyen/long terme du RLA.

Monsieur PAVILLON partage ces différents points de vue et fixe une feuille de route permettant d'avancer sur toutes ces questions :

- => besoin d'un travail du Comité Technique pour définir les orientations
- => conseil syndical pour décider des orientations stratégiques avec document financier prospectif
- => mise en perspective participation financière ETP
- => mise en perspective du niveau de réalisation du marché afin d'apprécier les modifications éventuelles qu'on peut y apporter et afin de donner des marges de manœuvre et dégager du temps permettant de travailler plus amplement sur le futur cahier des charges.

Une prochaine date de réunion est fixée au mercredi 15 décembre, à Ancenis.

Monsieur TRIPET propose que puisse également être intégrée dans l'outil de simulation de prospective financière une option permettant de mesurer l'effet financier d'une augmentation de la cotisation.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2021 DU MARCHE - SUEZ

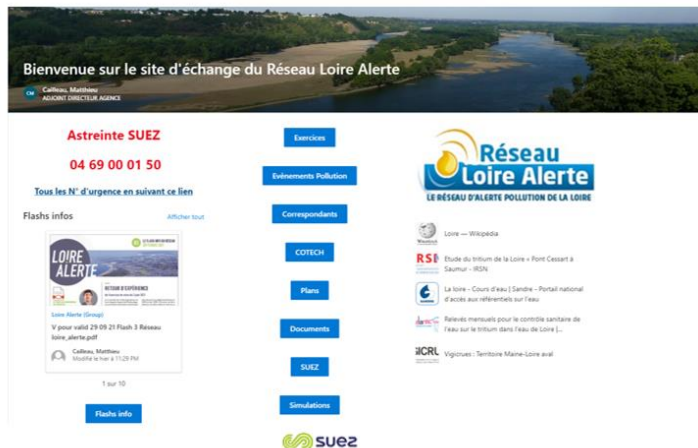
Monsieur CAILLEAU présente un diaporama (à joindre).



Principales Actions depuis dernier Comité Syndical

- Animation du réseau :

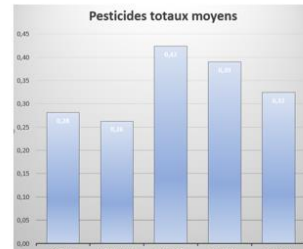
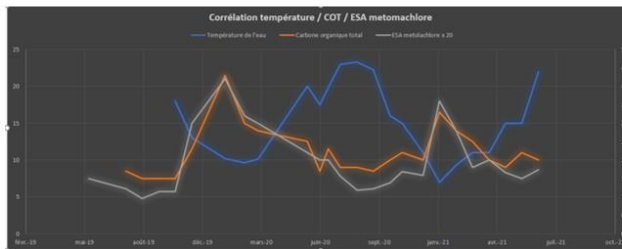
- Création de la plateforme de partage de l'information via TEAMS



Principales Actions depuis dernier Comité Syndical

- Analyse des données sur la qualité de l'eau de la Loire et présentation en COTECH

- Corrélation entre la variation de la T° de l'eau et concentration en métolachlore ESA
- Résidus de pesticides composés majoritairement pas Métolachlore et AMPA
- Les pics d'AMPA sont décalés des pics de métolachlore ESA
- La présence du tritium semble diminuer plus on avance vers l'embouchure
- L'effet de la marée se fait ressentir jusqu'à Mauves, pics de chlorure
- Les affluents (Mayenne, Sarthe, Loir, Layon) semblent avoir une influence sur l'augmentation de pesticides au fil de l'eau



Principales Actions depuis dernier Comité Syndical

- Actions de communication :

- Rédaction de flashs infos
- Consultation des entreprises pour création du site internet



Principales Actions depuis dernier Comité Syndical

- Réalisation de l'exercice de crise du 3 Juin



Actions à mener

- Exercice de Crise 44 pour 31/03 au plus tard
 - Prise de contact avec SDIS, préfecture, ARS avant 31/12/21
 - Réunion de coordination avec Maître d'ouvrages 44 avant 31/12 pour définir date, lieu, et objet de l'exercice
 - Organisation de l'exercice selon trame 2020 :
 - Définition du plan Communication et déploiement
 - Définition des moyens alloués et de leur coordination
- Création site internet au préalable

Bilan SUEZ de la prestation

- ✓ Démarrage du contrat qui s'est concentré sur :
 - la mise en place de l'outil de modélisation
 - La mise en place de l'astreinte et des moyens d'intervention
- ✓ Année COVID qui a eu un impact sur l'animation et l'avancement des projets
- ✓ Changement interlocuteurs SUEZ et RLA
- ✓ 1^{er} Exercice réussi
- ✓ Animation du réseau renforcée en 2021 (Teams, réunions [Cotech](#))

Ce qui aurait pu être fait :

- Travail sur la Vigie de la Loire (Stations d'alerte)
- [Benchmark](#) démarche sur autres territoires

Evolution de la prestation



- ✓ Améliorer les outils de communication Grand public (Site internet, réseaux sociaux, participation à des évènements autour de la Loire, ...)
- ✓ Développer les contacts et le benchmark hors Réseau, avec d'autres territoires
- ✓ Développer l'outil de modélisation : Accès full web - modèle 2D/3D
- ✓ Renforcer la collecte et l'analyse des données
- ✓ Renforcer les moyens d'intervention
- ✓ Dimensionner la prestation pour un ingénieur temps plein
- ✓ Préciser le rédactionnel du cahier des charges

Monsieur SALECROIX considère concernant l'exercice qui doit se dérouler dans le département de Loire-Atlantique, que le RLA doit se faire connaître, retravailler la question du processus d'information, ces deux aspects étant des enjeux essentiels. La question d'un exercice plus important se posera ultérieurement, ainsi que la question du type de produit, de la diffusion, de l'utilisation du modèle et plus généralement des ambitions futures.

Pour **Monsieur PAVILLON**, la question de la communication grand public est la prochaine marche importante à gravir, mais cela doit d'abord passer par une communication en direction des collectivités et des partenaires institutionnels. Le site internet est un outil intéressant, mais il faut opérer avec prudence même si cela n'empêche pas de travailler sur son déploiement et son contenu. Devra également être anticipé le développement d'un outil de partage d'information entre les élus et les techniciens.

Monsieur SAINT-GERMAIN note qu'il convient de penser à bien modifier la terminologie des exercices en parlant d'alerte et non plus de crise. C'est important sur l'impact psychologique et sur la représentation technique de la réalité d'un exercice de crise et des implications que cela suppose et en termes de communication.

Monsieur PAVILLON constate l'épuisement de l'ordre du jour et lève la séance à 12h10.